

Un nouveau *Projet éducatif* dès septembre 2012



Comment est né ce projet?

Il y a deux ans, est née l'idée d'approfondir l'apprentissage d'une 2^e langue pour l'ensemble des élèves à l'école Hélène-Boullé. La mise en place d'un programme dans notre quartier, associant l'apprentissage de l'anglais à d'autres matières, a été refusée par la MELS à moins de devenir une école à vocation particulière, donc sélective, et étendue à toute la ville pour son recrutement. Les membres du Conseil d'Établissement ont refusé, voulant lui maintenir son statut d'école de quartier et ainsi donner le privilège de ce nouveau programme à l'ensemble de ses élèves.

Également, l'équipe-école favorise des attitudes et des approches visant l'ouverture sur le monde et le respect de l'environnement. L'épanouissement des élèves dans toutes leurs dimensions se fait à travers le développement global individuel et interpersonnel.

Mon enfant suivra-t-il le même programme scolaire que dans les autres écoles?

Chaque élève, tout au long de son parcours primaire, va suivre graduellement deux fois plus d'heures d'anglais que ce qui est prévu. Ce sont en tout **558 heures d'anglais** (au lieu des 252 normalement) qui seront offertes à tous les enfants sans discrimination. L'objectif d'un tel programme est qu'à la fin de son parcours primaire, l'enfant sera capable de communiquer oralement avec aisance dans des situations de la vie courante. Ce programme enrichi permettra à l'enfant d'aller au-delà des objectifs du programme d'étude primaire.

Une approche pédagogique bonifiée y sera associée pour les autres matières scolaires. Un **approfondissement des connaissances en français et en mathématiques** sera favorisé par le co-enseignement (deux enseignants auprès du même groupe d'élèves) et le décroisement (enseignement à des sous-groupes d'élèves dans différentes classes). Ainsi, les élèves bénéficieront d'un plus grand support pédagogique pour les matières de base.

En voici quelques détails par cycle :

DISCIPLINES	Heures par semaine							
	1 ^{er} cycle		2 ^e cycle		3 ^e cycle			
÷ FRANÇAIS (Temps prescrit par le MELS) =	9 (9)		8 (7)		8 (7)			
÷ MATHÉMATIQUE (Temps prescrit par le MELS) =	8 (7)		6 (5)		6 (5)			
÷ ANGLAIS =	Programme actuel	Ajout	1	1	1	1,5	1,5	1,5
Support pédagogique ou décroisement en cycle			1		1,5		1,5	

Que devient le programme d'anglais intensif?

Le programme d'anglais intensif ne sera pas reconduit. Bien que présentant certains avantages, il n'était pas égalitaire pour tous les enfants de 6^e année. De plus, il rendait l'apprentissage des matières au volet académique difficile pour certains élèves puisque condensé sur 5 mois.

Partir ensemble vers une nouvelle aventure...

Avec vous, chers parents, avec toute l'équipe-école, avec les membres de la Fondation Hélène-Boullé et ceux du Conseil d'Établissement, nous partons tous ensemble pour cette belle aventure qui se veut innovante et audacieuse.

Pour toute demande d'information additionnelle, n'hésitez pas à communiquer avec la direction de l'école qui se fera un plaisir de prendre le temps de bien vous expliquer les rouages de ce nouveau projet.